



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 15 décembre 2020]

Date de la convocation

9 décembre 2020

Date d'affichage

16 décembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 31

Procurations : 1

Votants : 32

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Alice GAUTREAU**Absents** : Thomas DOMENECH**N° 188/ 2020**

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Décision modificative 2 : Budget location locaux

Il est proposé au conseil municipal la décision modificative suivante :

Imputation	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT					
2313-902	Gendarmerie		1 000		
1641	Emprunt				1 000
Sous total fonctionnement		0	1 000	0	1 000
Total général investissement		1 000		1 000	

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,**ACCEPTE** la décision modificative telle que présentée ci-dessus,**DONNE** pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 16 décembre 2020

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20201216-188-2020-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020